

N° CPPAP 1126S05878
Décembre 2025 — N°98

AGIR ENSEMBLE

Journal d'information édité par
l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

POUR UNE ANNÉE 2026 DE LUTTES ET DE VICTOIRES!



Directrice de publication : Christine Bariaud - impression : Numéri'scann - Saint Calais ☎ 06.87.90.51.76

Siège social : Bourse du travail - 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 - 41010 Blois cedex

☎ 02.54.45.48.08

-

ud41@cgt.fr



EDITO

Le 16 décembre dernier, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) a été définitivement adopté en deuxième lecture à 13 voix près par l'Assemblée Nationale.

Et pourtant, dès cet été les travailleur·ses ont dénoncé les coupes sombres à l'hôpital public, sur les droits des personnes victimes d'affection de longue durée, sur le doublement des franchises médicales, sur l'éducation publique, sur les politiques sociales etc. Les manifestations nationales et sectorielles le 10 et le 18 septembre, le 2 octobre, le 6 novembre, le 25 novembre et le 2 décembre ont démontré l'hostilité de plus en plus de travailleur·ses contre la politique d'aides publiques menée pour les patron·nes, les plus riches et les marchand·es de canons.

Face à la destruction des services publics et de la sécurité sociale, face à la montée de la pauvreté en particulier des enfants dans des familles toujours plus fragiles et précaires, la rhétorique de la dette et de la guerre n'a pas fait reculer les mobilisations pour la justice sociale, fiscale et environnementale.

Les tractations et les petits arrangements à l'assemblée comme l'arnaque de la suspension de la réforme des retraites n'ont pas éteint les luttes et les mobilisations dans le département.

Les travailleur·ses dans ou hors de l'emploi se battent chez Bosch par la grève massive et ont fait plier la multinationale, contre les violences sexistes et sexuelles, contre le patriarcat et le capital, pour des services publics partout et pour toutes et tous, pour l'augmentation constante des salaires et des cotisations sociales.

Toutes ces luttes ont compté pour s'opposer au budget, toutes ces luttes compteront pour arracher au patronat les avancées sociales pour le salariat dans ou hors de l'emploi !

Didier Calvo

SOMMAIRE

P.3 - BUDGET 2026 : LES SACRIFICES POUR LE MONDE DU TRAVAIL ÇA SUFFIT !

P.4 - LE 25 NOVEMBRE : LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES TOUJOURS...



P.4 - 6 NOVEMBRE : LES RETRAITÉ·ES MOBILISÉ·ES !

P.5 - LA SOLOGNE ET LA VALLÉE DU CHER : ZONES DE POUVOIR DES MILLIARDAIRES ET DE L'EXTRÊME DROITE



P.6 - LA SOLOGNE ET LA VALLÉE DU CHER : ZONES DE POUVOIR DES MILLIARDAIRES ET DE L'EXTRÊME DROITE

P.7 - VICTOIRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE BOSCH VENDÔME.

P.8 - ÉCHOS DE LA PRESSE

BUDGET 2026 : LES SACRIFICES POUR LE MONDE DU TRAVAIL ÇA SUFFIT !

Le 15 juillet 2025, le Premier Ministre François Bayrou a présenté les axes d'un budget d'une brutalité sans précédent.

Après le mouvement social inédit de protestation contre la réforme des retraites, sans tenir compte des aspirations des travailleuses et travailleurs comme de l'évolution du monde du travail, le gouvernement avait annoncé à nouveau une litanie de mesures là encore, brutales, injustes et inefficaces !

Citons, pour mémoire, la suppression de deux jours fériés, des coupes dans les services publics, la remise en cause du droit du travail, une énième réforme de l'assurance chômage, le gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel·les, la désindexation des pensions de retraites, le doublement des franchises médicales, la remise en cause de la 5^e semaine de congés payés... Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité·es, les malades.

Un projet de budget pour répondre aux injonctions de l'Europe de maîtrise des déficits publics à 3%. Le 1^{er} ministre visait un déficit à 4,6% des dépenses publiques et annonce des économies à hauteur de 44 milliards d'euros.

Or, face au sérieux des déficits publics, il existe des solutions qui intègrent les plus hauts revenus comme la contribution des entreprises. Il est temps de repenser les bonnes questions.

Les entreprises continuent à percevoir chaque année 211 milliards d'euros d'aides publiques, sans transparence, ni évaluation, et surtout sans conditionner ces aides à l'atteinte de quelconques objectifs en matière d'emploi, de qualité de l'emploi, ni de respect d'ambitions sociales ou environnementales. Ces aides contribuent à verser des dividendes records, y compris en cas de licenciements ou de délocalisations, tandis que les hauts revenus échappent à toute contribution réelle.

Et tout cela alors que des rapports récents montrent l'indécence de cette situation au vu de l'explosion des inégalités et du nombre dramatique de personnes, y compris des salarié·es, basculant en dessous du seuil de pauvreté.

Le problème de la dette, c'est d'abord le manque de recettes. Il est temps d'ouvrir la discussion sur la progressivité de la fiscalité, la contribution des hauts revenus ou des patrimoines, et la légitimité de l'optimisation fiscale !

Il est plus que temps de parler d'augmentations générales des salaires dans le public comme dans le privé, d'augmentation des pensions de retraite et des minima sociaux.

Pas question que ce soit encore les travailleuses et travailleurs, les demandeur·ses d'emploi, les jeunes et les retraité·es qui payent la facture, à la fois financièrement, mais aussi dans une flexibilité encore intensifiée !

L'ensemble des organisations syndicales sur le plan national a porté, lors des journées de grève de l'automne, le refus des mesures de casse sociale, la défense de notre modèle social et la dignité au travail. Ces mobilisations ont conduit le gouvernement et les parlementaires à ajuster leur copie. Le 9 septembre, Bayrou poussé vers la sortie, c'est Sébastien Lecornu qui est nommé 1^{er} ministre. Changement de gouvernement mais pas de contenu. Lecornu 2 n'a rien changé.

Au moment de la présentation du budget, dans le débat public, a été abordé l'efficacité des aides publiques aux entreprises. La CGT, entre autres, a réclamé davantage de transparence et de conditionnalité. Enfin, le débat sur la justice fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale a refait surface, poussant le gouvernement à annoncer l'ouverture prochaine d'une concertation sur la réforme du système fiscal, incluant la taxation des plus hauts revenus et des grandes fortunes.

Depuis, les débats parlementaires ont confirmé que le coût du remboursement de la dette publique pèse essentiellement sur les travailleuses, travailleurs et les contribuables modestes, les politiques à la botte du patronat écartant systématiquement toute forme de taxation des hauts revenus, des dividendes ou la suppression des allègements de cotisations et d'impôts pour les plus riches. En décembre 2025, le gouvernement a confirmé, malgré la contestation persistante, la mise en œuvre progressive de la plupart des mesures de régression sociale dès le début de l'année 2026.

La CGT continue de dénoncer l'impact social de ces réformes et d'exiger une réorientation profonde de la politique budgétaire afin de répondre aux exigences et revendications du monde du travail. Pour cela, il est indispensable que les travailleuses et travailleurs pèsent sur le débat public, prennent leur destin en main, se mobilisent en grève pour installer le rapport de force sur les lieux de travail.

La CGT appelle donc à faire de chaque journée d'action, par la grève et dans les manifestations, des moments de convergence des luttes pour imposer d'autres choix de société.



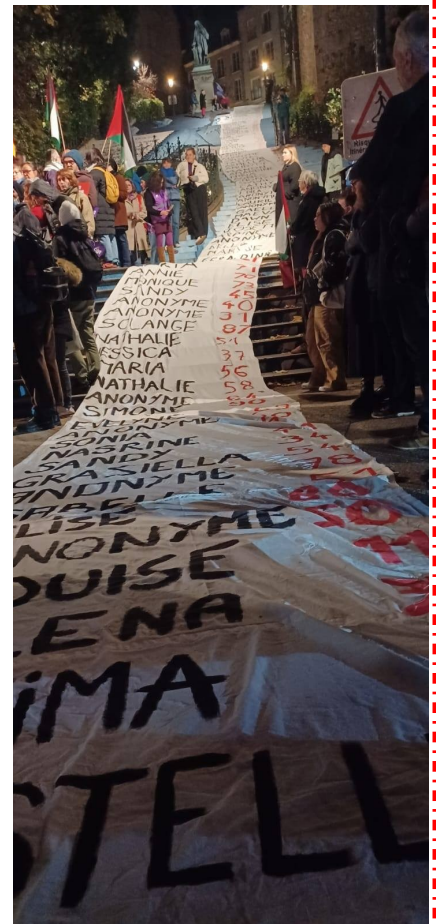
25 NOVEMBRE : LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES TOUJOURS...

Le drap, ou plutôt les draps qui se déroulent sur l'escalier Denis Papin semblent interminables... Tout comme la liste des victimes de féminicides de 2025... Liste qui ne s'arrêtera pas au 25 novembre, car la grande cause nationale de Macron n'est qu'un slogan... Les organisations féministes (syndicales et associatives) attendent toujours une loi-cadre pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les violences envers les enfants et surtout les 3 milliards de budget nécessaires pour la mener.

En France, en 2024 (année close), c'est encore plus d'un féminicide tous les trois jours commis par un conjoint ou un ex-conjoint. Des femmes assassinées parce qu'elles sont femmes. Le nombre de femmes victimes de violences dans le couple et les enfants co-victimes ne diminue pas, tout comme les viols ou tentatives. En Loir-et-Cher, fin septembre un homme a étranglé sa conjointe, début octobre un autre a tué son épouse et a jeté le corps démembré à la déchetterie.

Les violences et l'impunité des agresseurs (97,3 % sont des hommes) persistent 8 ans après l'élection d'Emmanuel Macron, malgré #MeToo. La plupart du temps, encore, les victimes ne sont pas crues, les plaintes classées sans suite. Le parcours judiciaire revictimise bien souvent les femmes et constitue un obstacle à la sortie de la violence. La baisse drastique du financement public des associations entrave l'accompagnement des victimes partout sur le territoire. Les choix budgétaires austéritaires qui se dessinent dans le Projet de Finances de la Sécurité Sociale et le Projet de loi de Finances continueront d'impacter durablement la prise en charge des victimes.

Sans politique publique à grands moyens, sans prévention et sans éducation, les garçons et les hommes continueront de perpétrer des violences et les réseaux masculinistes, appuyés par l'extrême droite, continueront de se développer avec virulence alimentant ces dernières. Et après le Président défendant Depardieu contre « une chasse à l'homme » lui qui « rend fière la France », la Première dame de France pourra continuer de traiter les féministes de « sales connes » !



6 NOVEMBRE : LES RETRAITÉ·ES MOBILISÉ·ES !

Alors que se débattent les budgets de sécurité sociale et le plan de finances 2026 dans le chaos le plus total et qu'ils promettent encore des attaques contre le monde du travail, pire que dans le projet qui a fait tomber Bayrou, les retraité·es se sont mobilisé·es à l'appel du « Groupe des neuf » ... mais sans FO qui a pris ombrage d'une déclaration de la CGT. Dans le département, ce sont la CGT, la FSU, la FGR qui ont organisé un rassemblement à Blois pour porter leurs revendications. Elles sont simples et précises :

- la revalorisation de 10 % de toutes les pensions,
- des mesures pour les petites retraites,
- l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- le droit à la santé et à l'accès aux soins pour toutes et tous,
- le retour de la retraite à 60 ans avec des départs anticipés pour les métiers pénibles,
- le maintien de l'abattement fiscal de 10 %.

Il y a urgence à contrer les propositions Lecornu (qui vont et viennent en fonction des navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat et des promesses faites aux différents partis) qui visent particulièrement les retraité·es. Année blanche : pas de revalorisation des pensions, et 0,4 point sous l'inflation pour 2027 à 2030 ; Agirc-Arrco : gel de la retraite complémentaire imposé par le patronat ; doublement des franchises médicales et de la participation forfaitaire annuelle fixée à 100 euros ; remise en cause du statut « Affection de longue durée » ; diminution de la prise en charge des cures thermales ; aucune mesure sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Quels que soient les votes à venir du PLF et du PLFSS, les retraité·es continueront à se battre et à se mobiliser avec leurs organisations syndicale pour vivre des fruits de leur travail !

LA SOLOGNE ET LA VALLÉE DU CHER : ZONES DE POUVOIR DES MILLIARDAIRES ET DE L'EXTRÊME DROITE

De Romorantin à Saint-Étienne, en passant par Nouan-le-Fuzelier, une même main invisible étend son pouvoir sur l'économie et la société françaises. Derrière les acquisitions industrielles, les internats religieux et les banquets franchouillards, on retrouve le même nom : Pierre-Édouard Stérin, milliardaire catholique intégriste, exilé fiscal en Belgique, et désormais principal financier de la droite la plus dure et de l'extrême droite. Le groupe Montyon Capital, qui vient de s'offrir l'entreprise Caillau, première employeuse privée de Romorantin, n'est pas un simple fonds d'investissement « industriel et indépendant ». C'est l'un des bras économiques du projet politique de Stérin, l'homme du plan Périclès, un plan d'influence doté de 150 millions d'euros pour faire gagner 1 000 villes au Rassemblement national d'ici 2026.

Déjà, le député de l'arrondissement de Romorantin, élu du Rassemblement national, tient permanence à Salbris, où le maire le soutient largement. Derrière les discours sur « la création de valeur » et « l'accompagnement à long terme », Montyon Capital prépare une offensive réactionnaire d'un nouveau type : racheter l'économie réelle pour imposer son idéologie, celle d'une France blanche, patriarcale, catholique et capitaliste.

Après avoir pris le contrôle de Mathevon à Saint-Étienne (un usineur de précision), Montyon Capital s'installe à Romorantin. Partout, la même méthode : promesses d'investissement, silence sur l'emploi, et mise au pas des salarié-es. Et contrairement au discours rassurant de Pascal Lebart, PDG de Montyon, aucune garantie sur les postes, aucune vision industrielle : tout dépend des profits et des client-es ! C'est la triste expérience qu'ont subie les 800 salarié-es d'Arjowiggins France (fabricant de papier) dans la Sarthe et dans le Loir-et-Cher, lorsque Pascal Lebart était président du directoire de ce groupe industriel. Après avoir repris l'entreprise en 2022, il décide de s'en séparer et licencie 800 salarié-es.

La reprise de Caillau, validée par les élu-es de l'arrondissement de Romorantin, la commune, la communauté de communes, le département et le conseil régional, avec la bénédiction du ministère de l'Industrie et des Finances, participe à cet objectif mortifère. C'est la logique du capital pur et dur : exploiter, restructurer, rentabiliser, et surtout neutraliser la contestation. L'école, l'usine et la messe : un triptyque réactionnaire. Le milliardaire ne se contente pas de racheter des entreprises : il construit un projet de société à Nouan-le-Fuzelier, et finance l'ouverture de l'Académie Saint-Louis, un internat catholique non mixte où la jeunesse est formée dans les valeurs de la tradition et de l'ordre.

Derrière l'apparence scolaire, c'est un projet politique : une fabrique d'élites conservatrices et réactionnaires destinées à

diriger la France de demain au service des patron-nes, des curés et des marchand-es d'armes.

En Sologne, la présence des grandes propriétés des milliardaires illustre le lien entre capital et extrême droite, où ventes, achats et rachats d'entreprises s'organisent au cours des parties de chasse réunissant milliardaires, représentant-es et élu-es de l'extrême droite. Dans les usines comme dans les écoles, Stérin veut reconstruire une philosophie culturelle réactionnaire : glorification du travail comme devoir moral, retour à l'autorité patriarcale, rejet du féminisme, du mouvement ouvrier et de toute pensée progressiste. C'est la version XXI^e siècle du pétainisme en costume-cravate, financé par les dividendes de Smartbox et les millions de fonds publics distribués sans aucun contrôle sur leur utilisation.

Cette bourgeoisie catholique en guerre contre la République sociale, en investissant simultanément dans les industries, les médias, les événements culturels et les institutions religieuses, permet à Stérin de mettre en œuvre une stratégie globale : contrôler les moyens de production, influencer les moyens d'information, modeler les moyens d'éducation et financer la droite radicale qui défendra ses intérêts au pouvoir.



Blois, le 3 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'extrême droite veut ouvrir une école en Sologne !

Un projet d'ouverture d'une « Académie Saint Louis » est en cours au domaine de Chalès, situé sur la commune de Nouan-le-Fuzelier.

Réservé aux seuls garçons, le projet éducatif de ce « collège-lycée avec internat » se fonde sur les principes de l'éducation intégrale du réseau Saint Joseph éducation. Derrière l'apparence de la doctrine sociale de l'église, c'est en fait un projet éducatif fondé sur les valeurs traditionalistes et donc intégristes qui sera mis en place. La place prépondérante accordée à la religion dans la charte de l'éducation intégrale en est, sinon une preuve, un signal fort.

Mais ce qui interpelle le plus, c'est la présence de Pierre-Édouard Stérin parmi la liste des financiers de cette entreprise. Milliardaire clairement affilié à l'extrême droite, et fugueur fiscal en Belgique, il s'est aussi donné comme mission la prise du pouvoir, en France, par l'extrême droite et ses alliés. Le fait que son fonds du « Bien Commun » soit présent dans le projet de Chalès laisse présager un endoctrinement des élèves incompatible avec les lois et règlements régissant y compris les établissements privés hors contrat.

Devant le danger pour la protection de la jeunesse que laisse planer le projet d'académie Saint Louis, les organisations signataires demandent au préfet et aux autorités de l'éducation nationale compétentes de s'opposer à l'ouverture de tels établissements.

LA SOLOGNE ET LA VALLÉE DU CHER : ZONES DE POUVOIR DES MILLIARDAIRES ET DE L'EXTRÊME DROITE

C'est une guerre de classe, mais à sens unique : la bourgeoisie investit des millions pour imposer sa vision du monde, tandis que les travailleur·ses voient leurs salaires stagner, leurs emplois disparaître et leurs libertés syndicales piétinées.

Ce n'est pas une coïncidence si Stérin veut faire de la politique comme on fait du business. Pour lui, le peuple est un marché, la nation une marque et la démocratie un obstacle à contourner. La seule réponse : la lutte de classe.

Face à cette offensive coordonnée du capital réactionnaire, les réponses institutionnelles — commissions d'enquête, auditions parlementaires, indignation médiatique — ne suffiront pas. Ce qu'il faut, c'est une riposte des travailleuses et des travailleurs, un front commun des syndicats et de tou·tes ceux et celles qui refusent la marchandisation du monde et le retour des vieilles hiérarchies. Les travailleurs·se de Caillau, de Mathevon, doivent se préparer à se mobiliser pour s'opposer aux conséquences des choix de Montyon Capital et à ce que cache son discours soi-disant « apolitique ».

Il faut arracher la transparence, refuser les plans de restructuration et exiger le contrôle des salarié·es sur les décisions industrielles. Derrière Stérin et Montyon, c'est l'extrême droite qui rêve d'une France où les patron·nes commandent, les femmes obéissent et les ouvrier·es se taisent. L'enjeu dépasse Romorantin et Saint-Étienne : c'est une bataille de civilisation, celle entre le capitalisme et la France du travail, de la liberté et de l'égalité. Celles et ceux qui produisent les richesses doivent s'approprier la question économique et le pouvoir sur tous les lieux de production, et réaffirmer la volonté de construire une société anticapitaliste, féministe et internationaliste. Face à Stérin et ses semblables, qui achètent des entreprises, des écoles et des journaux pour faire du fric, casser les conquêtes sociales et l'unité du monde du travail, les travailleuses et travailleurs doivent s'organiser dans des luttes solidaires et se syndiquer.

ET C'EST CELA, AU FOND, QU'ILS ET ELLES CRAIGNENT LE PLUS.

**6 000 000,
c'est un
joli chiffre.
Pas un numéro.**



À l'aube de nos 65 ans, nous avons franchi le cap des 6 millions de sociétaires. C'est à Nolwenn S., notre nouveau sociétaire, que nous le devons. Merci à lui, mais aussi à nos 5 999 999 autres sociétaires d'avoir choisi la Macif : un modèle sans actionnaires, avec des prix justes et un service client toujours à vos côtés. Pour nous, vous ne serez jamais un simple numéro.



La Macif,
c'est vous.



* Étude OpinionWay - 1005 répondants - Janvier 2024 - Catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

VICTOIRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE BOSCH VENDÔME !

Le 3 juin dernier, la direction du site vendômois informait le CSE (Comité Social et Économique) et le personnel de la mise en vente de l'usine.

Après de nombreux débrayages pour contraindre BOSCH à négocier sur leurs revendications, les travailleur·ses de l'usine de Vendôme entamaient une première grève totale le 25 septembre dernier.

La direction de l'entreprise n'avait pas anticipé l'engagement de 90 % des salarié·es dans une grève sans limitation de durée. Dès le deuxième jour de grève, BOSCH a demandé la reprise du travail en contrepartie de la réouverture des négociations, du paiement des jours de grève et de l'abandon de poursuites pénales individuelles pour le blocage de l'expédition des produits finis. La multinationale a suspendu le respect de ces propositions à la signature d'un accord de fin de conflit comportant l'engagement des organisations syndicales à ne pas appeler à la reprise de la grève.

Après consultation des salarié·es, l'intersyndicale menée par la CGT signe l'accord pour que les négociations reprennent le lundi 29 septembre. Dès la reprise des négociations, la multinationale ne concède que la prolongation des mesures de la dernière Rupture Conventionnelle Collective (RCC) jusqu'en 2030 et le maintien de la mutuelle, de la prévoyance et du télétravail mais rien sur le maintien des accords collectifs.

Or, ces accords arrachés depuis plus de 20 ans par les luttes des salarié·es leur garantissent des éléments de salaires pouvant aller jusqu'à 200 à 300 € par mois et par salarié selon le seul accord temps de travail. BOSCH rejette ces revendications.

Face à la position de l'entreprise, les salarié·es et l'intersyndicale décident de se réunir à 5 heures du matin le 2 octobre et votent la reprise de la grève totale et du piquet de grève sans les drapeaux syndicaux pour conserver les avancées de l'accord de fin de conflit négocié par les syndicats. Cette stratégie de mobilisation et le travail de nos camarades est payante puisque le jeudi 2 et le vendredi 3 octobre 95 % des salarié·es arrêtent le travail et sont prêt·es à poursuivre la grève jusqu'à ce que la multinationale cède.

Après une manifestation interprofessionnelle dynamisée par la lutte des camarades de BOSCH, la solidarité ouvrière avec les « BOSCH » grandit. La stratégie de division de la direction est un échec. En effet, depuis des mois les salarié·es ont compris que la décision de la multinationale est d'externaliser les conséquences sociales de l'abandon de BOSCH Vendôme par la vente de l'usine.

Face à la détermination des salarié·es, le 6 octobre la multinationale propose le maintien de l'accord « organisation du temps de travail » sur 36 mois, c'est la première avancée qui s'ajoute aux précédentes mais la grève se poursuit.

Le 7 octobre, la direction propose une prime de 5000 € par salarié·e sans condition et pas de fermeture du site avant la cession prévue pour mars 2026. Sur la base de ces avancées, les salarié·es mettent fin à la grève.

Les travailleur·ses de BOSCH ont obtenu par leur lutte : le maintien des accords garanti jusqu'en décembre 2030, la garantie de support financier de BOSCH jusqu'en février 2029 des indemnités de rupture en cas de licenciement (supra légales en moyenne de 40000 à 60000 € par salarié·e), des départs en préretraite négociées lors de la dernière RCC en cas de PSE et de l'ensemble des primes conventionnelles (300 à 600 € par salarié·e).

Entre le paiement des jours de grève, les pertes de production et la garantie des accords, le prix à payer par BOSCH s'élève à plusieurs millions d'euros.

Fort·es de cette lutte unitaire et victorieuse, les travailleur·ses de BOSCH sont prêt·es à se battre pour leurs intérêts dès le 2 décembre contre le budget austéritaire, pour leurs salaires et leurs emplois !





A Blois, des voix pour dire l'humain derrière les politiques migratoires

Jeudi 18 décembre 2025, en fin d'après-midi, une petite centaine de personnes s'est rassemblée en bas des Escaliers Denis Papin, à Blois, à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme, du Collectif de soutien aux sans-papiers et aux demandeurs d'asile, de la Cimade, et d'autres structures. Un rassemblement organisé à l'occasion de la Journée internationale des migrants, instaurée par l'Organisation des Nations unies, pour rappeler, au cœur de l'espace public, les conséquences humaines des politiques migratoires françaises.

In situ, le cadre était posé : « *Nées ici ou venues d'ailleurs, pour une France de liberté, d'égalité et de solidarité* ». Une formule qui structure l'ensemble des interventions et rappelle l'objet du rassemblement : dénoncer une politique migratoire qualifiée de « *fabrique de sans-papiers* », attentatoire aux droits et à la dignité des personnes étrangères.

Les intervenantes ont énuméré les mécanismes à l'œuvre : restrictions drastiques des conditions d'accueil pour les demandeuses d'asile, refus de régularisation, refus de premier titre de séjour ou de renouvellement, remise en cause des aides au logement pour les étudiantes étrangères, obligations de quitter le territoire français systématisées, placements en rétention. Autant de dispositifs qui, selon les organisations présentes, organisent une précarisation administrative et sociale durable.

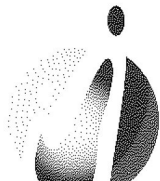
La loi immigration du 26 janvier 2024 et la circulaire Retailleau du 23 janvier 2025 ont explicitement été mises en cause. Les textes sont décrits comme ayant des conséquences hu-

maines « *catastrophiques* » pour les personnes étrangères souhaitant travailler, étudier, se soigner, se marier ou vivre en famille en France. « *Tout est organisé pour leur rendre la vie impossible* », ont lancé les intervenantes, évoquant une violence sociale, administrative et institutionnelle quotidienne, jugée incompatible avec les principes démocratiques.

Les régularisations par le travail ou au titre de la vie privée et familiale sont présentées comme devenues, en pratique, inaccessibles. Les blocages préfectoraux, la lenteur des renouvellements de titres et la dématérialisation des démarches conduiraient, selon les collectifs, à des situations dramatiques : ruptures de contrats de travail, pertes de droits sociaux, expulsions de logements. Une réalité analysée non comme une défaillance technique, mais comme le résultat d'une politique qualifiée de discriminatoire et xénophobe.

La question des OOTF a occupé une place centrale dans les prises de parole. En 2024, la France a prononcé entre 130 000 et 140 000 obligations de quitter le territoire français (OOTF), selon les chiffres communiqués par les autorités. Ce volume place la France parmi les pays de l'Union européenne qui prononcent le plus d'OOTF en valeur absolue, même si seule une minorité de ces décisions donne lieu à un éloignement effectif. Une majorité de ces décisions étant inexécutable, leur fonction est analysée comme un outil de pression et de répression, maintenant les personnes exilées dans une vulnérabilité administrative, sociale et économique permanente.

Pour lire la suite : <https://bloiscapitale.com/a-blois-des-voix-pour-dire-lhumain-derriere-les-politiques-migratoires>



Mutuale

la Mutuelle Française



Vous choisissez, nous nous adaptons !

→ GAMME INDIVIDUELLE

Des garanties adaptées à vos besoins*

→ CONTRAT ENTREPRISE

Des offres standard ou sur-mesure pour chaque entreprise

→ TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Des offres adaptées à votre activité

→ AGENTS TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS

Des garanties adaptées à votre statut professionnel*

Produits labellisés

Nous prenons soin de votre santé et de vos biens !



PRÉVOYANCE* et IARD*

de votre région :

→ Blois 26 avenue de Verdun

→ Blois Centre 12 rue du Commerce

→ Bourges 11 av. du 11 Novembre 1918

→ Romorantin 4 rue de la Tour

→ Tours 13-15 rue Marceau

→ Vendôme 43 rue du Change

SIÈGE SOCIAL : 6 rue Galilée - Parc A10 sud - 41260 La Chaussée-St-Victor

www.mutuale.fr

JOINDRE UN CONSEILLER

02 54 56 41 41

Régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée sous le numéro SIREN 775 369 887. * Voir conditions en agence.